



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI^e ARRONDISSEMENT
FONDÉE EN 1898

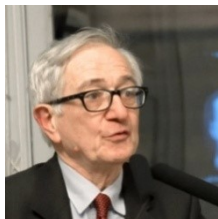
LA LETTRE D'INFORMATION

N 42 – SEPTEMBRE 2024

VISITEZ NOTRE SITE : <https://www.sh6e.com/>

MOT DU PRÉSIDENT

Bruno Delmas



Chers sociétaires,

Les vacances s'achèvent. Après les efforts que chacun d'entre nous a faits pendant les jeux olympiques et continuera à faire pendant les jeux paralympiques, ne nous laissons plus aller ! C'est le moment de prendre de bonnes résolutions.

Une rentrée dynamique s'offre pour nous tous : visiter le stand de la Sh6 au Forum des associations le samedi 14 septembre à la mairie, y entraîner amis et voisins ; noter sur les agendas les dates des conférences et les partager autour de vous ; vérifier que vous avez bien réglé votre cotisation 2024 ; proposer, selon vos disponibilités, dispositions, intérêts, motivations votre participation à la marche de l'association (envoi de la *Lettre d'information* à ceux qui n'ont pas accès à l'ordinateur, préparation des visites et des promenades...).

Nous vous attendons.

ACTIVITÉS

FORUM DES ASSOCIATIONS



Samedi 14 septembre de 10h à 17h00

Forum des Associations

Comme chaque année, la Société historique du 6^{ème} arrondissement participera au Forum des associations.

L'histoire et le riche patrimoine du 6^{ème} arrondissement vous intéresse ? Venez nous y rencontrer, pour mieux nous connaître.

Les membres de notre bureau et de notre conseil d'administration se feront un plaisir d'y accueillir les visiteurs tout au long de la journée et de leur présenter les nombreuses activités organisées par notre société, le 4^{ème} trimestre étant déjà bien rempli (conférences, visites, excursion annuelle ...).

Vous y serez les bienvenus si vous souhaitez nous rejoindre ; lors de ce Forum, les nouveaux adhérents se verront remettre un exemplaire du dernier bulletin annuel paru.

Comme chaque année, le Forum des Associations se tiendra en mairie du VI^e, 78 rue Bonaparte.

ACTIVITÉS

EXCURSION À MARLY-LE-ROI



Visites guidées

Vendredi 11 octobre 2024

Domaine royal de Marly et du château de Monte-Cristo

Construit en 1679, le château de Marly est une résidence de Louis XIV. Le palais ressemble à un décor de théâtre et la fameuse machine de Marly approvisionne en eau le jardin. Le château est détruit au XIX^e siècle et le musée du Domaine retrace toute son histoire. Château de Mont-Cristo : Les visites de la demeure et du parc d'Alexandre

Dumas nous feront découvrir l'univers de l'écrivain.

Excursion réservée aux membres à jour de leur cotisation, qui recevront un formulaire d'inscription

**Jeudi 17 octobre à 18 h00 précises****LE SERMENT DES ANCÊTRES DE LETHIÈRE, UN TABLEAU PEINT DANS LE VI^e ARDT. ET OFFERT À LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI EN 1823**

CLAUDE RIBBE, ÉCRIVAIN ET CINÉASTE

PORTRAIT DE GUILLON LETHIÈRE, de Charles Raymond Chabrilac, Musée Carnavalet

Guillaume Lethière (1760-1832), peintre d'histoire, est connu pour avoir offert à Haïti, en 1823, un tableau évoquant l'indépendance de cette ancienne colonie et l'abolition de l'esclavage. *Le Serment des Ancêtres* a été peint rue de l'Abbaye. Dans sa jeunesse, Lethière avait ouvert un autre atelier à deux pas, rue Childebert. Quand on sait que Lethière a vécu à l'Institut, rue Mazarine, et qu'il a enseigné aux Beaux-arts, c'est un artiste dont la vie est liée au VI^e arrondissement que nous découvrirons.

*Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement, et durent environ une heure.
L'entrée est libre, sans réservation.*

**Jeudi 21 novembre à 18 h00 précises****UNE « TÉNÉBREUSE AFFAIRE » À SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS**

MICHEL THIBAUT, CONSERVATEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DU PATRIMOINE

Pierre Danès, gravure communiquée par le conférencier.

Avril 1577. Les neveux de Pierre Danès, évêque de Lavaur, alors âgé de quatre-vingts ans et presque aveugle, accusent l'un d'entre eux de le tenir séquestré à l'intérieur même de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, afin de s'emparer de son héritage.

Cette accusation est-elle fondée ? Des vignes de Suresnes à l'enclos de Saint-Germain-des-Prés, et du Collège de France au concile de Trente, nous allons mener l'enquête pour tenter de comprendre ce qui se joue dans le huis clos du logis de l'évêque.

*Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement, et durent environ une heure.
L'entrée est libre, sans réservation.*

**Jeudi 19 décembre à 18 h00 précises****L'EAU DES CARMES DÉCHAUSSÉS DE LA RUE DE VAUGIRARD**

AURÉLIE NOCTON, DOCTEUR EN PHARMACIE DE LA FACULTÉ DE LILLE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE

Flacon d'Eau des Carmes, Wikicommons,

L'eau de mélisse des Carmes, un alcoolat aux nombreuses vertus (troubles digestifs, fatigue et anxiété, chaleur, mal des transports...), est utilisée depuis des siècles. La plus réputée fut « l'Eau des Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard », du nom des moines qui la produisirent dès le XVII^e siècle et de l'emplacement initial de leur laboratoire à Paris, dans notre arrondissement.

C'est l'histoire de cette eau, qui perdure aujourd'hui sous le nom « Eau de mélisse des carmes Boyer », qui sera présentée.

*Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement, et durent environ une heure.
L'entrée est libre, sans réservation.*

REVOIR NOS CONFÉRENCES



Vous pouvez revoir nos conférences en « replay », elles sont en ligne sur la chaîne Youtube de la mairie du 6^{ème}, et accessibles via notre site. La mise à jour des disponibilités y est régulièrement faite.

Il suffit simplement de se rendre sur notre site <https://www.sh6e.com/> à la page *Conférences*, et de **cliquer sur ce bandeau PROGRAMME ET « REPLAYS »**, ou directement à la page suivante : <https://www.sh6e.com/conference-programme-replays>



Dernière conférence en ligne : du 20 juin 2024 :

DU COLLÈGE MAZARIN À L'INSTITUT, UN PALAIS EN RÉVOLUTION

PAR PATRICK LATOUR, ADJOINT AU DIRECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE L'INSTITUT, CHARGÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

ACTIVITÉS DES TIERS

THÉÂTRE EN MAIRIE DU VI^e

Judi 5 septembre à 20h30



INVITATION AU THÉÂTRE : *LES OISIFS* d'après Louis-Benoît PICARD

PAR LA TROUPE LES GROGNARDS DE LA MARNE

La Mairie du 6^{ème} accueille une très belle représentation d'une troupe de théâtre amateur composée de passionnés de la Révolution et de l'Empire.

Cette pièce épisodique, *les Oisifs*, a été donnée pour la première fois en 1809 en l'honneur de l'Impératrice au Théâtre de l'Odéon.

Magistralement écrite par Louis-Benoît Picard, premier comique du Premier Empire, elle nous plonge dans les travers de la nature humaine avec une finesse et un humour savoureux. Chaque scène est une illustration de la paresse et de l'inactivité, traits universels et intemporels qui révèlent les meilleures et surtout les pires facettes de l'humanité.

Représentation exceptionnelle donnée dans le cadre du Festival « Paris vaut bien une fête », Mairie du VI^e arrondissement, salle des Fêtes. Entrée libre.

ACTIVITÉS DES TIERS

ORGUES DE SAINT-SULPICE

Expositions et concert, du 20 septembre au 9 octobre



LES ORGUES HISTORIQUES DE SAINT-SULPICE

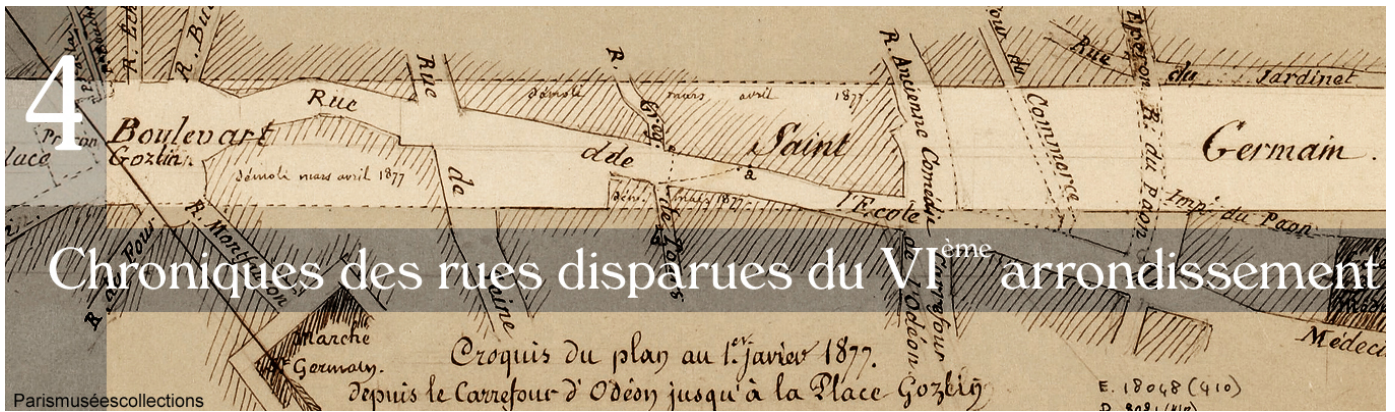
La console du grand orgue, photo Bastien Milanese,

Vous avez été nombreux à apprécier la conférence donnée en 2019 par Daniel Roth, organiste titulaire émérite du grand orgue et Pierre-François Dub-Attenti, président de l'Association pour le rayonnement des orgues de Saint-Sulpice (AROSS).

À l'occasion des journées du Patrimoine, trois événements organisés par cette association remettront en lumière ces deux orgues historiques. Leur histoire et celle de ses principaux organistes sur quatre siècles, sera révélée sous la forme d'une **exposition pédagogique et illustrée** dans l'église, un **grand concert** avec écran géant dévoilant la console, sera donné en entrée libre par Aude Heurtematte, Nicolas Bucher et Gaétan Jarry, titulaires de l'orgue de l'église de Saint-Gervais à Paris. Enfin une deuxième **exposition photos**, plus artistique, permettra de pénétrer « au cœur de la machine orgue » en mairie du VI^e.

Exposition dans l'église Saint-Sulpice : 21 et 22 septembre, entrée libre.

Concert : 22 septembre, 16:00 - 17:00, église Saint-Sulpice, info : <https://www.aross.fr/aross/>, entrée libre.

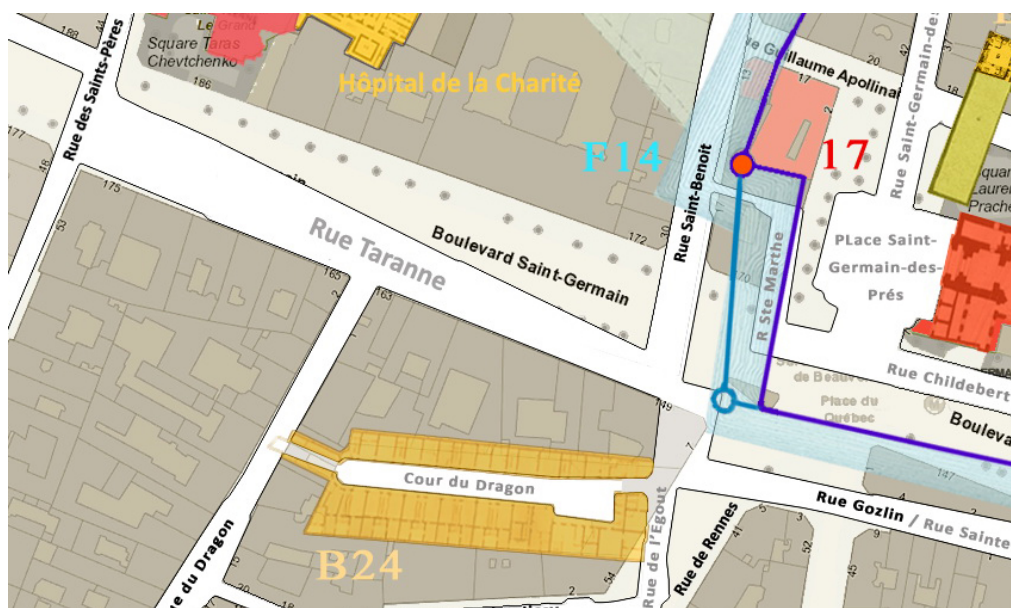


La rue Taranne - I -

L'abbaye de Saint-Germain, isolée dans la campagne au delà des remparts de la ville et dotée de sa propre enceinte doublée de douves, mérita longtemps son suffixe « des Prés »¹. Plus tard, les moines aménagèrent le terrain séparant à l'ouest les rues Saint-Benoît et des Saints-Pères en un jardin qu'on appelait courtille² et dont la clôture, au sud, longeait une voie représentée sur les anciens plans de Paris dès le début du XVII^e siècle, tels ceux de Quesnel et de Vassalieu en 1609, ou celui de Merian en 1615. À partir du XVII^e siècle, cette voie est dénommée rue Taranne ou Grande rue Taranne, pour la distinguer de la « petite » rue Taranne, devenue depuis rue Bernard-Palissy.

Il est admis qu'elle tenait ce nom d'un personnage qui y occupait au début du XV^e siècle un hôtel édifié quelque temps auparavant à l'angle avec la rue de l'Égout : le sieur Jean Tarenne, changeur et bourgeois de Paris. Ce malheureux n'eut pas de chance : victime de la guerre de Cent ans, il fut massacré par les Bourguignons lors du retour de Jean sans Peur à Paris le 14 juillet 1418. L'hôtel changea de mains, mais conserva son appellation, se déformant toutefois en Taranne³.

Si la rue Taranne a disparu des plans officiels, elle reste pourtant bien présente dans le paysage parisien. Le boulevard Saint-Germain en effet, en plusieurs points de son parcours, a joué les coucous, faisant çà et là son nid dans les rues existantes. Le trottoir sud de la rue Taranne est ainsi devenu celui du nouveau boulevard. Le tracé du trottoir nord, celui qui bordait l'ancienne courtille, correspond à peu près à l'axe du boulevard. Elle n'était pas très longue, courant de la rue de l'Égout, recouverte depuis par la rue de Rennes (cf. notre précédente chronique), à la rue des Saints-Pères, sur laquelle elle venait buter. Une inscription « RUE TARANNE », gravée dans la pierre de l'immeuble qui occupe l'angle sud-est du boulevard Saint-Germain et de la rue des Saints-Pères, en rappelle l'existence passée. La rue Taranne était en effet fort connue, comme vont le démontrer les divers chapitres de la présente chronique.

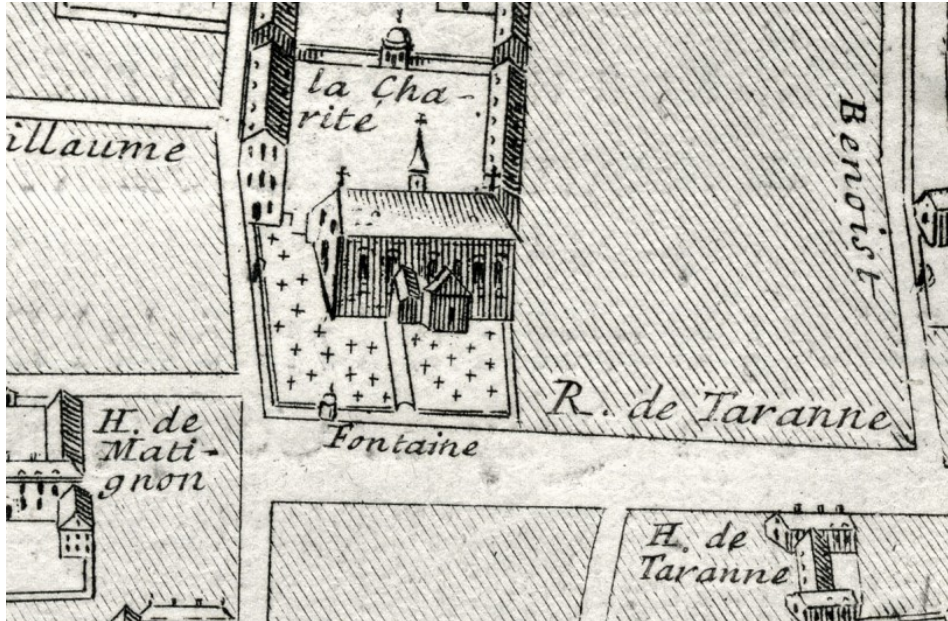


La rue Taranne et son environnement, extrait du Plan de topographie historique du VI^e, Société historique du VI^e.
En bleu et violet les douves et l'enceinte de l'abbaye.

Les deux visages d'une fontaine

De la fontaine de Louis XIV ...

À l'emplacement de l'actuel square Taras-Chevtchenko, au croisement du boulevard Saint-Germain et de la rue des Saints-Pères, s'est longtemps trouvé un cimetière. On le voit en 1652 sur le plan du cartographe Jacques Gomboust, également en 1672 sur celui du cartographe Albert Jouvin de Rochefort, puis en 1714, agrandi, sur celui de l'imprimeur-libraire de la police Jean de la Caille, encore en 1732 sur le fameux plan de Turgot. On y a d'abord inhumé les personnes mortes de la lèpre ou de la peste. Il fut ensuite affecté aux protestants, de 1576 à 1604⁴, avant d'être rattaché à l'hôpital de la Charité. On l'appelait le cimetière Saint-Germain.



La rue de Taranne, le cimetière et la fontaine sur le plan de La Caille 1714. Document Jérôme Callais.

Le 22 avril 1671 le Conseil d'État, ou Conseil d'en-haut⁵, principale instance de prise de décisions à la main de Louis XIV, approuvait par un arrêté la construction à Paris de quinze nouvelles fontaines publiques alimentées depuis la Seine par les pompes du pont Notre-Dame. L'une d'elles fut édifée le long de la clôture du cimetière Saint-Germain.

Le diplomate Gaston Prinet (1858-1933), membre de notre société, collectionnait les gravures et tableaux anciens. Un certain nombre représentaient les fontaines de Paris, ce qui l'a amené à publier dans notre bulletin de l'année 1928 un article très documenté sur le sujet, dans lequel il précise que, contrairement à ce qu'on lit parfois, ce n'est pas une, mais deux fontaines qui se sont succédé à cet endroit⁶.

Dès 1684, l'historien et topographe Germain Brice relate que *proche la porte de cette église [il s'agit de la chapelle de l'hôpital de la Charité], du côté de la rue Taranne, il y a une fontaine nouvellement bâtie, d'un fort joli dessein [sic], où ces vers de M. de Santeuil sont gravez [sic]*

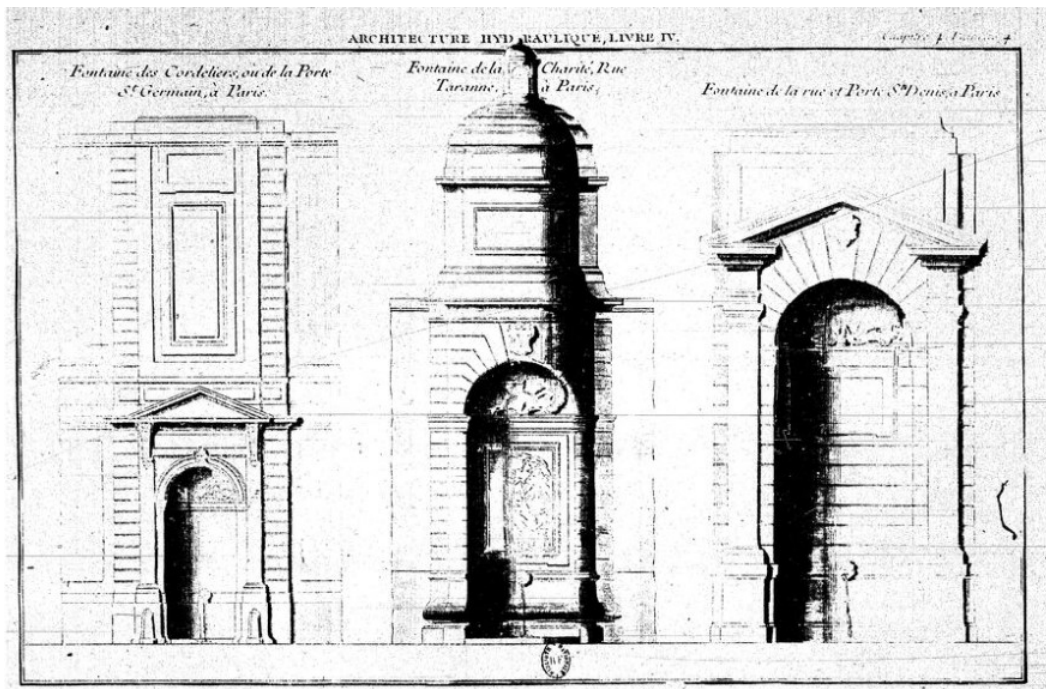
QUAM PIETAS APERIT MISERORUM IN COMMODA FONTEM,
INSTAR AQUAE LARGAS FUNDERE MONSTRAT OPES
MDCLXXV⁷

Ce Jean de Santeuil⁸ s'était en effet spécialisé dans la production de vers latins destinés à orner les fontaines de Paris. Son contemporain Charles Dupérier (1632-1692) en proposa la traduction rimée suivante :

*Cette eau qui se répand pour tant de malheureux
Te dit : répands aussi tes largesses pour eux*

Nous en trouvons une représentation dans l'ouvrage d'un ingénieur du siècle des Lumières, Bélidor⁹, qui corrobore la description détaillée qu'en a laissée Gaston Prinet. L'édifice, de grande hauteur, présente une niche

dans sa partie inférieure, ornée d'un grand bas-relief représentant la Charité entourée de trois enfants. Le distique de Santeuil était gravée sur une plaque accolée à l'attique qui surmontait la niche.



La Fontaine de la Charité, rue Taranne à Paris, gravure tirée du livre, *Architecture hydraulique, ou l'art de conduire, d'élever et de ménager les eaux pour les différents besoins de la vie*, 1782, de Bernard Forest de Bélidor. Source Gallica.



Vue de la rue Tarane, de la maison de Monsr. deSalvois du dessin du Sr. Gittard et de la fontaine de la Charité.
Gravure de Marot. Wikimedia, origine Gallica

À partir des années 1780 l'urbanisation croissante repoussa les lieux de sépulture vers la périphérie et les cimetières accolés aux églises ou chapelles des quartiers centraux fermèrent les uns après les autres. Ce fut le cas de celui de la Charité, dont le terrain fut loti. Qu'advint-il alors de la fontaine ? On lit ici et là que le bas-relief a été conservé et replacé contre la façade d'un immeuble situé 48 rue de Sévigné, dans l'actuel 3^{ème} arrondissement. De fait, celui qu'on y voit correspond à peu près à la silhouette dessinée sur la gravure de Bélidor. On lit aussi qu'il serait dû au ciseau du sculpteur Augustin Félix Fortin. Cette attribution n'est pourtant pas recevable, cet artiste étant né en 1763, soit près d'un siècle après la construction de l'édifice. Comme on ne prête qu'aux riches, la confusion vient sans doute du fait que, sous le 1^{er} Empire, il a décoré plusieurs des fontaines publiques voulues par Napoléon.

... à celle de Napoléon I^{er}

Ce que l'on sait, c'est que le 2 mai 1806 un décret impérial a statué sur l'entretien et l'alimentation des 65 fontaines existantes et la création de 15 nouvelles. Parmi les premières est citée la fontaine de la Charité, rue Taranne. Le décret précise que, tout comme celle de la ci-devant abbaye de Saint-Germain-des-Prés et celle des Cordeliers, rue de ce nom, elle était appelée à être alimentée par la pompe à feu du Gros-Cailou¹⁰, qui se trouvait quai d'Orsay, à l'emplacement de l'église américaine de Paris, et qui aspirait l'eau de la Seine grâce à deux machines à vapeur.

Le dessinateur-graveur Alexandre Moisy¹¹ en a laissé en 1812 une représentation grâce à laquelle on peut affirmer que cette fontaine n'était plus celle du siècle précédent¹². Son apparence plutôt austère donne à penser que l'aspect fonctionnel l'a emporté sur les considérations esthétiques. L'historien, diplomate et homme de lettres Amaury Pineau-Duval, qui a rédigé les textes accompagnant les gravures de Moisy, ne cache d'ailleurs pas ses critiques : « La fontaine de la Charité est d'un caractère simple et n'est pas surchargée d'ornements ; cependant elle n'est pas pour cela d'un meilleur goût [...] Et pourquoi cette corniche, qui forme angle pour le fronton, est-elle interrompue au milieu ? ». Quoiqu'il en soit, elle ne survivra pas aux travaux haussmanniens et disparaîtra en même temps que l'immeuble auquel elle était accolée, en 1876.



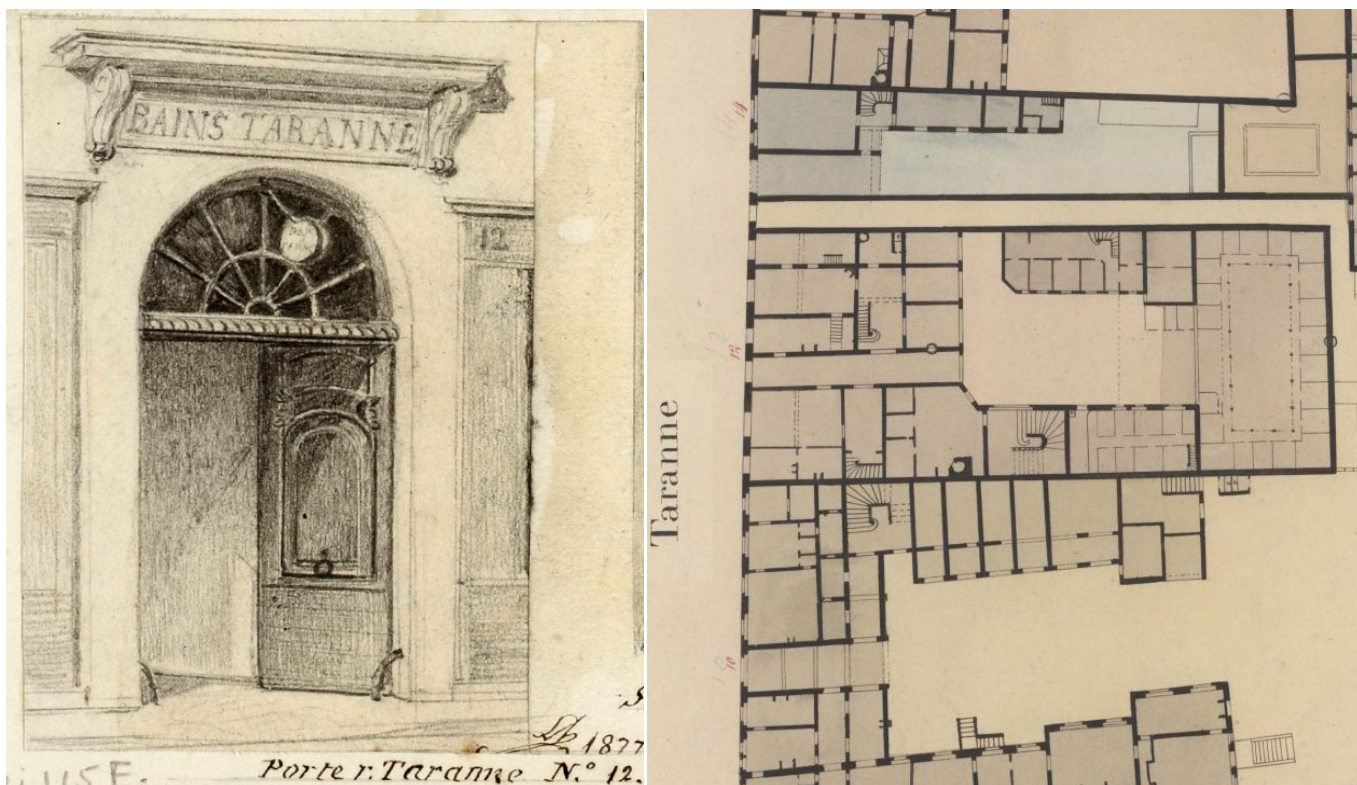
La fontaine Taranne en 1854. Dessin de Léon Leymonnerye. Parismuséescollections.

Les Bains Taranne, une autre histoire d'eau(x)

Un établissement ayant pignon sur rue

L'arrivée de l'eau courante dans les maisons n'est apparue que sous le IInd Empire et ne s'est vraiment généralisée qu'à partir du 20^{ème} siècle. Pour leur hygiène corporelle, les Parisiens disposaient de bains publics. *L'Almanach-annuaire du commerce* de l'année 1820 en dénombre vingt-six, dont quatre dans le périmètre de notre arrondissement, 8 rue du Paon-Saint-André, 14 rue de Seine-Saint-Germain, 69 rue des Saints-Pères, et, pour la première fois, 12 rue Taranne. À cette adresse, un dessin daté de 1877, soit un an avant la démolition du pâté de maisons, représente un haut portail surmonté d'un bandeau annonçant les BAINS TARANNE. On le doit à Léon Leymonnerye (1803-1879), dessinateur-topographe à la galerie des Plans-Reliefs du ministère de la Guerre, aux Invalides, qui a réalisé environ deux mille dessins du Vieux Paris avant les démolitions d'Hausmann, complétant d'incomparable manière le travail photographique de son contemporain Charles Marville (1813-1879). À en juger par le plan cadastral de Paris pour l'année 1836 (37^{ème} quartier, Monnaie, îlots n^{os} 20 et 21), l'établissement de

bains se situait à l'arrière du bâtiment en façade, lequel faisait face à la rue du Dragon : on voit nettement une aire rectangulaire centrale, entourée d'un péristyle et de cases représentant les cabines.



L'entrée des BAINS TARANNE, dessin de Léon Leymonnerye, 1877. Parismuséescollections.
Le plan cadastral de Paris de 1836. Archives de Paris.

La date de création de l'établissement n'est pas connue avec certitude. Si l'on se fie au *Journal de Paris*, l'origine des Bains Taranne remonterait en fait au tout début du 19^{ème} siècle, puisque dans son numéro du 30 décembre 1809 (page 2618), on y parle d'un graveur domicilié « rue de Taranne, maison des bains ». De son côté l'historien Bonaventure Roquefort (1777-1834), dans son *Dictionnaire historique et descriptif des monuments religieux, civils et militaires de la ville de Paris*¹³, indique à la rubrique Bains (page 36) que les Bains Taranne « sont tenus par M. Charles Troyes et compagnie depuis 1818 ; on y trouve des bains de luxe et d'eaux minérales et toutes autres espèces. Le baigneur¹⁴ tient dépôt d'eaux minérales ». Et si cette datation est cohérente avec celle de l'Almanach-annuaire du commerce mentionné ci-dessus, il n'en va pas de même pour l'identité du propriétaire de l'établissement qui est attribuée non à Charles Troyes, mais à un sieur Cabanes. On perçoit ainsi d'emblée que l'histoire des Bains Taranne s'annonce ponctuée de contradictions, réelles ou apparentes. Tentons de démêler tout cela.

Mais qui dirigeait donc les bains Taranne ?

La source la plus fiable paraît être l'*Almanach-annuaire du commerce*, remis à jour chaque année¹⁵. L'établissement de bains y est attribué sans discontinuité, de 1820 à 1845, à Cabanes, puis de 1853 à 1858 à un certain Lherbette. L'édition de 1858 précise que ce dernier était « propriétaire de la maison et de l'établissement des bains, 12 rue Taranne ». De 1862 à 1869, on ne mentionne plus l'identité de l'exploitant, mais on précise à la place qu'il s'agit de « bains à l'hydrofère ». De 1870 à 1873, c'est un sieur Bailly qui est cité, puis un sieur Machin de 1874 à la fermeture en 1878. Point de Charles Troyes ...

Que sait-on de ces personnages ? Peu de choses à vrai dire, et l'état-civil s'avère lacunaire ou imprécis. On apprend qu'un sieur Charles Guillaume Troyes est mort le 30 septembre 1826 dans le 10^{ème} arrondissement ancien ; qu'une dame Veuve Troyes demeurait 12 rue Taranne en 1832, qu'en 1797 un dénommé Cabanne était pharmacien rue Taranne (ancien numéro 747), qu'on le retrouve toujours pharmacien en 1800, mais au n°749 ; qu'un sieur Louis Cabanes, ancien pharmacien, est décédé le 3 avril 1827 à son domicile 12 rue Taranne (on aura remarqué que l'orthographe du nom a changé, mais à l'époque, ce n'était pas si rare) ; que deux Bailly sont morts en 1874 dans le 10^{ème} arrondissement ancien ; ou encore qu'un sieur Étienne Machin, valet de chambre 8 rue

Taranne, épousa en 1861 une cuisinière demeurant à la même adresse. Peut-être ce dernier a-t-il saisi l'opportunité qui se présentait d'améliorer sa condition sociale en prenant la suite de son voisin Bailly après son décès. Cela ne suffit pas pour expliquer les contradictions.

Des bains ancêtres de la balnéothérapie

On remarque toutefois que, proposant des « bains d'eaux minérales et toutes autres espèces », les bains Taranne se différencient des simples bains publics et préfiguraient les établissements qui offrent de nos jours des soins thermalistes ou balnéothérapeutiques. Quant au « dépôt d'eaux minérales », son existence est attestée par des factures établies au nom du client ... Victor Hugo et qui sont conservées au musée Victor Hugo place des Vosges¹⁶. Le fournisseur « Charles Troyes et Cie, grande rue Taranne n° 12, maison des bains » lui facture « six bouteilles d'eau de Seltz à un franc pièce ». Il y est précisé que « pour la sûreté et la tranquillité des consommateurs, l'établissement est mis sous l'inspection de Messieurs les docteurs en médecine et en chirurgie ; on y communique aux personnes qui le désirent les certificats de puisement [sic] des eaux à leurs sources et les lettres de voiture qui constatent leur arrivée à l'établissement ». Les livraisons ont été faites au domicile de Hugo place des Vosges, ce qui les date de la période 1832-1848.

L'*Almanach-annuaire* précise à partir de 1862 qu'il s'agit de « bains à l'hydrofère ». L'hydrofère est, d'après Littré, un « instrument à l'aide duquel trois ou quatre litres de liquide, réduits en poussière, remplacent, pour une balnéation par *affusion*, les deux ou trois hectolitres d'eau contenus dans une baignoire ordinaire ». Quant à l'affusion, il s'agit, toujours d'après Littré, d'un « moyen thérapeutique consistant à verser en nappe et seulement de quelques centimètres de hauteur une certaine quantité d'eau sur une partie du corps ». Nous avons ainsi confirmation de la fonction paramédicale des bains Taranne.

Sur cette base, on peut avancer l'hypothèse que Charles Troyes était le responsable commercial de l'établissement, et Cabanes le responsable des soins. Charles Troyes s'étant constitué en société (Charles Troyes et Cie), cette dernière a continué à assurer la gestion des bains après la mort de son fondateur.

Un service de restauration

Les bains Taranne avaient compris qu'une bonne façon de fidéliser sa clientèle était de lui offrir des services complémentaires. On y trouvait ainsi un service de restauration. L'hebdomadaire *L'illustration*, dans son numéro 245 du 6 novembre 1847, publie à cet égard une chronique savoureuse intitulée « Paris au bain » :

*Le fameux comédien Rosambeau, ce bohème que Victor Hugo et Jules Janin avaient pris sous leur protection, inutilement pour lui, hélas ! vivait dans une profonde misère et poussait l'incurie physique à un tel point que ses camarades de l'Odéon, tout pauvres qu'ils étaient, se cotisèrent un jour pour l'envoyer aux bains Taranne. On lui vota, séance tenante, une somme de trente sous et, dans la crainte qu'il dilapide les fonds, on le mena jusqu'à la porte de l'établissement thermal. Au bout d'une heure, Rosambeau revint comme il était parti. On l'accabla de reproches, en lui demandant compte des sommes, fruit d'un suprême effort, qu'il avait follement dissipées. Ma foi, dit-il, voilà ce qui m'est arrivé. Comme j'entrais, on m'a présenté une petite tablette sur laquelle j'ai lu « Croûte au pot ». J'ai pensé que c'était une espèce de bain. J'ai demandé une de ces croûtes. Au lieu de baignoire, on m'a apporté un fort bon bouillon dans un bol. Je l'ai bu et, par là-dessus, j'ai avalé un verre de vin. J'en ai eu pour vos trente sous. Inutile d'ajouter que pour jamais l'Odéon renonça à blanchir Rosambeau, qui mourut dans l'impénitence et la malpropreté finales.*¹⁷

Livraison de bains à domicile

Pour ceux que la relative promiscuité des bains publics rebute, des services de livraison de bain à domicile se sont développés. On en compte près d'une vingtaine en 1829. Les bains Taranne ne mentionnent pas cette spécialité dans les annuaires du commerce, mais la littérature leur forge pourtant cette réputation, en la personne des frères Goncourt. Dans leur roman *Manette Salomon*, injustement oublié car non dénué d'agrément, ils situent une partie de l'action dans l'atelier d'un artiste renommé. Au fond de la cour de la maison qui abrite cet atelier, se trouve un établissement de bains, avec lequel nos deux compères ont un compte à régler. Pour ce faire, ils tentent

de nuire à sa réputation en se faisant ostensiblement et à grand bruit « livrer des bains » qu'ils auraient fort bien pu se procurer sur place. Fins observateurs des mœurs de leur époque, ils avaient l'embarras du choix pour le décor de leur roman. Qu'il se soit porté sur les bains Taranne n'est sans doute pas le fruit du hasard.

À suivre ...

Jean-Pierre Duquesne

- 1 Sur la rive droite, et pour la même raison, l'abbaye concurrente s'appela Saint-Martin-des-Champs.
- 2 On appelait courtille un jardin jouxtant une propriété.
- 3 Adolphe Berté, *Topographie historique du vieux Paris, région du bourg Saint-Germain, Paris*, Imprimerie nationale, 1876.
- 4 Henri Masson, *Bulletin de la Société historique du VI^e arrondissement de Paris*, tome IX, année 1906.
- 5 Le Conseil d'en-haut tenait son nom du fait qu'il se tenait au 1^{er} étage du château de Versailles, non loin des appartements du roi.
- 6 Gaston Prinnet, *Historique des fontaines publiques dans le VI^e arrondissement*, in *Bulletin de la Société historique du VI^e arrondissement de Paris*, tome XXIX, année 1928.
- 7 Germain Brice (1653-1727), Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris. Six autres éditions suivront jusqu'en 1718.
- 8 Le patronyme Jean de Santeuil (1630-1697) est parfois orthographié (sans i) et parfois aussi privé de sa particule.
- 9 Bernard Forest de Bélidor, *Architecture hydraulique, ou l'art de conduire, d'élever et de ménager les eaux pour les différents besoins de la vie*, Paris, chez Charles-Antoine Jombert, 1739.
- 10 Jacques-Antoine Dulaure, *Histoire de Paris depuis les premiers temps historiques*, Paris, Boisgard, 1851.
- 11 Alexandre Moisy (1763-1827) habitait 13 rue des Fossés-Saint-Germain, devenue rue de l'Ancienne-Comédie.
- 12 Alexandre Moisy, *Les fontaines de Paris anciennes et nouvelles*, Paris, Didot, 1812.
- 13 Jean-Baptiste-Bonaventure de Roquefort, *Dictionnaire historique et descriptif des monuments religieux, civils et militaires de la ville de Paris*, Paris, chez Ferra jeune, libraire, 1826.
- 14 On appelait alors *baigneur* celui qui tenait l'établissement de bains.
- 15 Il est consultable en ligne sur le site de la BnF, Gallica.
- 16 Fernand Brunerye, *Fournitures pharmaceutiques faites à Victor Hugo*, in *Revue d'histoire de la pharmacie*, 26^{ème} année, n°104, 1938.
- 17 Il s'agit de Louis Minet de Rosambeau, qui demeurait 4 rue Serpente, où il est mort le 15 octobre 1843 (Archives de Paris).